

# اوتو هول

# Auto Hall

## Comptes Consolidés (IFRS) au 30 juin 2013

### PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle que adoptés par la commission européenne.

#### PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

Sociétés	Activité	contrôle
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.	100%
SCAMA	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Ford.	100%
Diamond Motors	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.	100%
SOMMA	Importation et Commercialisation de matériel agricole de marque New Holland et divers.	100%
SOBERMA	Importation et Commercialisation de matériel de bâtiments, de travaux publics, des mines et d'industrie.	100%
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules sans chauffeur	100%
Auto Hall.com	Société de communication	100%
SNGU	Commercialisation de véhicules de marque : Fiat, Lancia et Alfa Roméo	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels	100%
Auto Hall Capital Développement	Fonds d'investissement	100%

#### PRINCIPALES REGLES APPLIQUEES

##### - Immobilisations incorporelles -IAS 38-

Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

### BILAN ACTIF

	30-juin-13	31-déc-12
<b>ACTIF</b>		
Immobilisations incorporelles	1 283 860,59	1 364 778,01
Immobilisations corporelles	651 493 557,25	640 575 167,40
Instruments Financiers	23 490,00	23 490,00
Autres Instruments Financiers	50 815,00	45 815,00
Impôts différés Actif	8 204 932,29	6 289 581,53
<b>Actifs non courants</b>	<b>661 056 655,13</b>	<b>648 298 831,94</b>
Stocks	749 403 645,15	1 038 475 734,39
Comptes Clients	822 768 978,99	704 666 919,19
Autres créances d'exploitation	415 483 855,77	431 682 368,62
Trésorerie et équivalents de trésorerie	159 478 482,89	127 239 832,84
<b>Actifs courants</b>	<b>2 147 134 962,80</b>	<b>2 302 064 855,04</b>
<b>Total Actif</b>	<b>2 808 191 617,93</b>	<b>2 950 363 686,98</b>

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	30-juin-13	30-juin-12
Chiffre d'affaires	1 839 796 548,35	1 683 803 541,10
Coût des biens vendus	1 465 005 593,00	1 374 964 413,66
Charges externes	41 496 832,29	42 472 069,51
Charges de personnel	70 641 190,86	64 267 032,11
Impôts et taxes	5 959 038,86	5 438 695,11
Dotations d'exploitations	31 125 235,52	27 151 525,11
Reprises d'exploitations	675 756,06	4 848 971,94
Autres produits	7 879 699,79	2 186 751,02
Autres charges	10 718 509,29	8 512 696,18
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>223 405 604,38</b>	<b>168 032 832,38</b>
Produits financiers	12 605 470,97	23 381 816,96
Charges financières	59 835 025,24	22 491 208,67
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-47 229 554,27</b>	<b>890 608,29</b>
Charges d'impôt	52 710 115,57	55 287 217,50
- Impôt exigible	52 471 641,96	53 205 749,00
- Impôt différé	238 473,61	2 081 468,50
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>	<b>123 465 934,54</b>	<b>113 636 223,17</b>
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>	<b>2,57</b>	<b>2,36</b>

##### - Immobilisations corporelles -IAS 16-

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de transport. Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitements n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

##### - Contrats de location financement -IAS 17-

Le groupe Auto Hall dispose de contrats de leasing. Ces contrats ont fait l'objet de retraitements conformément à la norme IAS 17.

##### - Avantages au personnel -IAS 19-

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées annuellement par un actuair indépendant.

##### - Retraitement des impôts -IAS 12-

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

##### - Actions propres -IAS 32-

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

### BILAN PASSIF

	30-juin-13	31-déc-12
<b>PASSIF</b>		
Capital social	481 197 900,00	481 197 900,00
Prime d'émission	67 410 648,96	67 404 792,96
Réserves consolidées	934 800 883,55	902 483 201,76
Résultats consolidés de l'exercice	123 465 934,54	200 577 415,55
Capitaux propres part groupe	1 606 875 367,05	1 651 663 310,27
Intérêts minoritaires		
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 606 875 367,05</b>	<b>1 651 663 310,27</b>
Intérêts non assortis de contrôle	0,00	0,00
Autres passifs non courants	15 167 461,37	16 481 201,82
Impôts différés Passif	12 818 125,61	10 721 972,77
<b>Passifs non courants</b>	<b>1 634 860 954,03</b>	<b>1 678 866 484,86</b>
Dettes fournisseurs	707 833 576,81	349 362 147,81
Autres passifs courants	119 485 639,57	90 544 869,95
Autres passifs financiers à court terme	346 011 447,52	831 590 184,36
<b>Passifs courants</b>	<b>1 173 330 663,90</b>	<b>1 271 497 202,12</b>
<b>Total Passif</b>	<b>2 808 191 617,93</b>	<b>2 950 363 686,98</b>

Fiduciar  
**Grant Thornton**  
47, rue Abil Ben Abdellah,  
29 000 Casablanca  
Maroc

**FIDUCIAIRE DES SOCIÉTÉS  
MAROCAINES**  
7, Rue Ben Dahane,  
29 000 Casablanca  
Maroc

**GROUPE AUTO HALL**

#### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE AU 30 JUIN 2013

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société AUTO HALL et de ses filiales (Groupe AUTO HALL) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1.606.875 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 123.466.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliqués aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Une société faisant partie du périmètre de consolidation du groupe Auto Hall est sous contrôle fiscal au titre des exercices 2008 à 2011. En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'état final de ce contrôle et son impact sur le résultat et les capitaux propres consolidés du groupe au 30 juin 2013.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve du point ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre fermé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Groupe AUTO HALL au 30 juin 2013, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 19 septembre 2013

#### Les Commissaires aux Comptes

<p><b>FIDUCIAIRE GRANT THORNTON</b> FIDUCIAIRE GRANT THORNTON Maroc 47, rue Abil Ben Abdellah - Casablanca Tél: 022 54 43 00 - Fax: 022 35 64 70</p>	<p><b>FIDUCIAIRE DES SOCIÉTÉS MAROCAINES</b> Le Commissaire aux Comptes <b>ALBERT BENOUDIZ</b> Expert comptable Rue Beldjoudj - Casablanca Tél: 022 54 43 00 - Fax: 022 35 64 70</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------